matique de l'infaillibilité. D'ailleurs, quand même cette définition n'aurait pas eu lieu, vos accusations tomberaient d'elles-mêmes, car elles portent le cachet de l'ignerance et du mensonge.

Vous trouvez étrange que Srionfo ait affirmé que le Pape a droit aux mêmes honneurs que les Saints et les Auges. Si ces paroles sont inexactes, c'est parce qu'elles ne disent pas assez; car le Pape tient sur la terre la place de Celui qui est infiniment au-dessus des Saints et des Anges, puisqu'il tient la place de Jésus-Christ lui-même. Si done vous saviez votre petit catéchisme, vous ne feriez pas de ces tirades qui appellent le sourire sur les lèvres d'un petit enfant qu'on prépare à la première communion. O savantifié et savantifiant M. Dessaulles! Que vous avez de choses à apprendre pour qu'on puisse dire que vons possédez vos éléments!

Toujours en vue de discréditer les Papes, de les livrer même au ridieule, vous écrivez ee qui suit : « Il s'est trouvé un canchiste italien pour montrer, par un calcul mathématique en règle, que le Pape était 1744 fois plus grand que l'Empereur. Mais un eanoniste français trouva son confrère du Sud beaucoup trop modeste dans son calcul, et il en fit un autre démontrant que la grandeur du Pape équivalait à 6645 fois celle de l'Empereur. Et un mauvais plaisant de l'époque vint à son tour démontrer encore une légère erreur chez ce dernier, et prouva irrésistiplement, par de nouveaux calculs, qu'il s'était trompé de près d'un huitième dans son estimation. »

Ces jeux d'esprit, qui n'ont jamais tiré à conséquence, me rappellent que quelqu'un, faisant des opérations mathématiques sur le nombre 666, qui est celui de la Bête de l'Apocalypse, a trouvé que votre honorable individualité exprimait une valeur numérique égale à la millième partie de son échine, y comprit un petit bout de la queue. Ces mathématiques! elles disent de drôles de choses!

Vous êtes seandalisé de ce que la Civiltà rappelle cette vérité que le Pape est juge souverain des lois civiles. Rien de plus vrai, néanmoins ; ear, s'il en était autrement, il y aurait une morale qui ne serait pas dépendante de la loi divine, ce qui répugne

-

ipe est persou-C'est

appe-

gations qualificint, et l'heure ire les quand u nouécuries

écuries.
oi cela
tolérez
prouvez
ications

te nou-

ipages.

dites:
sur ces
incipes
en moeux la
meièrethème.
Dieu:
elle-mêproseri-

rge de r cette on dog-